

Le P'tit curieux

Saint-Lucien

Février 2021



Tous droits réservés ©
Andrée Larrivée

Volume. 4 No. 1



familiprix

NATHALIE CLOUTIER



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI—MARDI—MERCREDI : 9 H À 18 H 30

JEUDI : 9 H À 20 H

VENDREDI : 9 H À 18 H 30

SAMEDI : 10 H À 17 H

DIMANCHE : FERMÉ



Êtes-vous
au courant?



Notre véhicule de livraison est
désormais **#électrique** !

En participant à la « Cohorte livraison électrique » de @Familiprix et @Maillon Vert, nous contribuons à réduire notre empreinte sur l'#environnement.



Ainsi, nous éviterons chaque année l'émission de près de 2,1 tonnes de GES, soit autant que 54 allers-retours Montréal-Québec !

Prêts à opter pour une livraison sobre en carbone?

SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite (*détails en succursale*)
- Borne photo
- Prise de photo passeport et identité



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.

Voici l'adresse pour vous inscrire :

www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier

4105, rue Principale
Saint-Cyrille de Wendover
Téléphone : 819 397-6066
Télécopieur : 819 397-6020



Mot de la mairesse

Diane Bourgeois
Mairesse

Confinement, couvre-feu, choix des personnes à soigner, etc... Au moment où j'écris ces lignes (15 janvier), il semble que la pandémie soit hors contrôle ; qui eut dit qu'un jour nous en serions rendus là ?

Sur Facebook, une citoyenne de Saint-Lucien exprime son découragement : un de ses enfants est atteint ; c'est toute la maisonnée qui est confinée. Quel problème ! Bien sûr nous sommes de tout cœur avec elle et voudrions la soutenir, mais comment ?

Saint-Lucien n'a pas été trop atteinte par la pandémie : vous avez été très respectueux des consignes et je vous en félicite. À ce jour, l'école ne semble pas avoir été affectée : elle n'est pas sur « la liste » ... Mais attention : même en étant très respectueux des consignes, le virus peut s'attraper... voilà pourquoi on nous demande de rester chez soi. Aussi, beaucoup de Québécois sont en attente de subir une chirurgie mais les ressources sont utilisées pour le combat contre la COVID.

Je pense à toutes ces personnes âgées qui, depuis plusieurs mois, font très attention, ne sortent pas ou ne serait-ce que pour les emplettes, ne voient pas leurs enfants et petits-enfants, parfois sont seules, éloignées, ont peu de rapports avec les gens sauf par leur téléviseur ou la radio. Nous en avons chez nous, en connaissons... Notre configuration municipale rurale et éclatée est propice à l'isolement.

Il faut comprendre qu'une habitation et l'endroit où on veut habiter se choisissent en fonction des circonstances de la vie et, si étant jeune vivre loin d'un centre ne nous cause pas d'inconvénients, lorsqu'arrive l'âge avancé, juste penser qu'il faudra changer de milieu signifie une perte de liberté de mouvements, d'indépendance, de dignité; on souhaite vivre le plus longtemps possible chez soi et dans notre milieu.

Le coronavirus nous a fait prendre conscience de la chance que nous avons de vivre « en campagne », de pouvoir marcher dans le bois, sur nos grands terrains; mais ce ne sont pas tous les citoyens qui, pour toutes sortes de raisons, peuvent le faire.

C'est là que l'entraide prend tout son sens. Je crois qu'il est important de se soucier de nos voisins qui vivent éloignés, cloîtrés dans leur demeure, seuls, etc... Un simple appel téléphonique, en gardant ses distances aller sonner lorsqu'on prend une marche, un courriel si possible sont des gestes qui ne coûtent rien et peuvent apporter beaucoup.

Chers citoyens, merci de continuer à vous protéger ; même si nous avons maintenant les « promesses » d'un vaccin, la plus grande prudence est de mise. Nous devons tous continuer nos efforts !

Diane Bourgeois

Sommaire

P.3	Mot de la Mairesse	P.10..... École Des 2 Rivières	P.14 La Fabrique
P.4	Mot de l'inspectrice	P.11..... Cercle de Fermières	P.15 On as jasé avec...
P.5	Info citoyens	P.12..... Loisirs OTJ Saint-Lucien	P.1 CRECQ
P.8	Candidature élu municipal	P.13..... Fadoq Saint-Lucien	P.28 Calendrier des activités



Mot de l'inspectrice en bâtiment et en environnement

Noémie Germain

Inspectrice en bâtiment et en environnement

inspecteur@saint-lucien.ca

La Municipalité de Saint-Lucien est heureuse d'annoncer l'arrivée de Noémie Germain pour le remplacement de Madame Amélie Langlois pendant son congé de maternité au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement. Madame Germain est en fonction depuis le 27 janvier dernier. Noémie Germain fera partie de l'équipe municipale de Saint-Lucien en tant qu'inspectrice en bâtiment et en environnement jusqu'en octobre 2021.

Madame Germain est une employée de la firme privée d'urbanisme GESTIM INC qui offre des services d'inspection municipale et d'urbanisme aux municipalités en milieu rural. Au cours de son parcours professionnel, Madame Germain a eu la chance de travailler dans plusieurs municipalités québécoises afin d'accomplir des mandats spéciaux en plus d'effectuer ses tâches habituelles en inspection municipale. Depuis septembre 2020, madame Germain a entre autres travaillé pour les municipalités de Sainte-Christine, Brome, Dunham, Saint-Bernard-de-Michaudville et Cleveland.

L'opportunité d'avoir travaillé dans différentes Municipalités Régionales de Comté (MRC) et d'avoir appliqué plusieurs règlements municipaux est certainement un atout dans l'accomplissement de ses tâches.

Ayant complété un baccalauréat en urbanisme à l'Université du Québec à Montréal, Madame Germain poursuit ses apprentissages en ingénierie de la construction à l'École des Technologies Supérieures (ETS) de Montréal. Au cours de son parcours universitaire, l'inspectrice a pu tisser des liens avec des professionnels du domaine en plus de faire des rencontres pertinentes permettant l'accomplissement de ses études. Au niveau international, un stage de quelques

semaines dans la métropole de Boston en 2019 a permis de renforcer ses connaissances en plus de profiter à son enrichissement personnel.

Son implication et sa participation dans les associations étudiantes durant la majorité de son parcours universitaire exposent la faciliter de Madame Germain à effectuer plusieurs tâches à la fois en plus de soutenir sa facilité à échanger avec autrui.

La motivation et l'enthousiasme de madame Germain dans l'accomplissement de son mandat pour la municipalité de Saint-Lucien sont certainement à considérer. Vous pourrez la contacter du lundi au mercredi par courriel à inspecteur@saint-lucien.ca ou par téléphone au 819 850-1678.

Sentier de raquettes

Quand: Les, **7-20 et 27 février 2021**
de 13h00 à 16h00

Où: **Base de plein air Scougui**

600, 4e rang Lampron à St-Félix de Kingsey

Coût: don volontaire

Location de raquettes: 5\$/paire
quantités limitées (aucune réservation)

Important: Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires pour entrer à l'intérieur (accès aux toilettes et vente de boissons chaudes et biscuits)

ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Surveillez notre page Facebook:

Base de plein air Scougui

afin de connaître les journées d'ouverture.



Merci à nos partenaires

Québec



Loisir Sport
Centre-du-Québec



Infos citoyens

Municipalité Amie des Aînés (MADA)

En collaboration avec la MRC, Saint-Lucien s'est engagé dans la démarche MADA. Je souhaite permettre aux aînés de vieillir dans notre municipalité, en santé, tout en restant actifs. Il s'agit d'une démarche contribuant au développement social, économique et communautaire qui permet de :

- reconnaître les besoins spécifiques des aînés,
- favoriser l'adoption d'actions concrètes par et pour les aînés,
- encourager la participation active des aînés à la vie communautaire et à la vie familiale,
- consolider la vie intergénérationnelle,
- promouvoir les saines habitudes de vie dans un contexte de vieillissement actif,
- encourager les aînés à prendre en charge leur santé et ainsi contribuer à leur autonomie par une vie plus active,
- appuyer les familles dans leur implication en lien avec les aînés,
- maintenir à l'emploi les aînés qui le désirent,
- lutter contre la maltraitance, les préjugés, l'âgisme et les stéréotypes.

La démarche s'adresse aux municipalités qui désirent adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés par la mise en place de mesures telles que :

- l'augmentation du nombre de logements destinés aux aînés,
- la diversification des activités de loisirs offertes aux aînés,
- la planification de l'aménagement du mobilier urbain en fonction des nouvelles réalités démographiques,
- l'augmentation de l'offre de service en transport adapté,
- la diffusion d'informations plus ciblées afin d'assurer une plus grande participation des aînés à la vie communautaire.

Cette démarche aura des retombées positives sur le milieu de vie par :

- l'augmentation des services de proximité et leur accessibilité.
- le renforcement des liens intergénérationnels,
- un sentiment d'appartenance accru,
- une plus grande participation des aînés à des activités de loisirs, entre autres,
- la sensibilisation des élus municipaux et du soutien à la prise de décision pour mieux planifier leurs actions et pour assurer la cohérence et la permanence des orientations relatives aux aînés.

J'ai donc besoin que tous les aînés (50 ans et plus (FADOQ) de Saint-Lucien se mobilisent que vous soyez trop jeune pour la retraite ou à la retraite depuis longtemps. Vous aurez à répondre à un questionnaire (hommes comme femmes) dont certaines questions seront pour la région mais certaines seront spécifiques pour Saint-Lucien. Ceux et celles qui éprouveront des difficultés pourront être aidés. Il est extrêmement important que vous répondez à ce questionnaire : ces réponses généreront un plus (\$) pour notre municipalité !

(Lorsqu'on fait des demandes dans les ministères, il est important d'avoir le portrait exact de sa municipalité !)

Si la pandémie nous le permet, nous communiquerons avec vous au cours du mois de février.

COVID 19

Bien que la majorité de la population se conforme aux consignes strictes en vigueur pour freiner la propagation du coronavirus, je tiens à vous rappeler l'importance de faire preuve de vigilance et de respecter les consignes.

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles directives gouvernementales qui incluent un couvre-feu, la Sûreté du Québec a

adapté ses effectifs. Une surveillance est exercée pour éviter la tenue de rassemblements et pour assurer le respect des mesures sanitaires mises en place.

Dans une très large proportion, vous collaborez à l'effort collectif pour venir à bout de cette deuxième vague de la pandémie de COVID-19. Je tiens à vous remercier et vous demande de maintenir le cap pour que nous puissions maîtriser la situation le plus rapidement possible.

Pour en savoir plus sur les mesures gouvernementales en vigueur ou pour passer un test de dépistage : www.quebec.ca/covid19 ou 1-877-644-4545

Pour obtenir un soutien psychosocial : info-social811 ou Centre d'écoute et de prévention suicide Drummond au 819 477-8855

Pour les citoyens qui désirent absolument savoir combien nous avons de cas de COVID-19 actifs dans notre municipalité, voici ce que le CIUSS répond :

« ... Malheureusement, nous ne pouvons vous fournir l'information spécifique pour votre municipalité... » Caroline Paquin, CIUSS Mauricie et Centre-du-Québec.

« ... c'est la Loi sur les services de santé et les services sociaux (art 19) et les directives émises par la Direction nationale de la santé publique qui nous gouvernent à cet égard. Ainsi, on nous demande d'identifier dans les tableaux cumulatifs une municipalité uniquement lorsque s'y retrouvent 5 personnes et plus ayant testé positif à la COVID-19. L'objectif est de protéger les renseignements personnels de nos usagers et d'éviter la stigmatisation au sein des communautés. La même logique prévaut pour les cas actifs. L'annonce d'un résultat positif à la COVID-19 est en effet déjà une mauvaise nouvelle en soi. Il ne faudrait donc pas que la stigmatisation vienne s'ajouter aux malheurs de cette épreuve qui peut apporter son lot de craintes, de culpabilité, et de

solitude durant l'isolement. » Audrey-Ann Milot, adjointe au président directeur général.

Les personnes qui voudraient connaître les cas colligés depuis le 12 juillet peuvent vérifier sur le site du CIUSS Mauricie-Centre-du-Québec à l'onglet « Nombre de cas total par municipalités et par MRC ».

Taxation

Au moment où j'écris ces lignes vous aurez probablement reçu votre compte de taxes. Le Curieux Spécial du mois précédent (janvier) vous aidera à comprendre votre évaluation et le compte de taxes qui suit.

Je rappelle les sujets fréquemment abordés :

1. L'évaluation qui avant était faite aux 6-7 ans s'effectuera désormais aux 3 ans : par justice et équité. Le nombre de constructions dans notre municipalité étant élevé, il est juste et équitable que les citoyens soient évalués sur les mêmes bases à savoir :

- le coût de construction à une date précise avec les matériaux actuels,
- les conditions du marché moins une dépréciation due à l'âge, à l'usure, à son emplacement, à son utilisation,
- l'état de l'immeuble,
- le prix de vente de propriétés semblables dans le même secteur.

2. Votre évaluation est plus haute, votre maison a pris de la valeur et se vendra plus cher

3. Le taux de taxes a baissé : de 0.68 /100 \$ qu'il était, il est maintenant à 0.57/100 \$ d'évaluation ; baisser le taux de taxes est la façon pour une municipalité d'aider ses citoyens ;

4. Votre compte de taxes comporte des montants à payer par l'ensemble de la population et d'autres spécifiques à certains secteurs :

- Payés par l'ensemble : police, mesurage des boues, ordures
- Taxes de secteur : entretien pour secteurs privés, municipalisation, asphalte.

N'oubliez pas : c'est à la MRC que vous devez vous adresser s'il y a erreur au point de vue de votre évaluation

Finalement, même en télétravail, les services sont accessibles en appelant au bureau et laissant un message.

Journées de la persévérance scolaire

Du 15 au 19 février nous soulignerons les journées de la persévérance scolaire. Cette semaine, profitons - en pour souligner le courage dont nos jeunes font preuve en les félicitant pour leur adaptation et la résilience dont ils font preuve en ce temps de pandémie.

Il est important que nous nous intéressions à leur parcours : la situation est difficile pour nous - elle est aussi très difficile pour nos jeunes qui doivent s'adapter parfois rapidement à une situation incontrôlable, à une nouvelle réalité. N'ayons pas peur de leur répéter que malgré le contexte, ils doivent persévérer car les efforts sont toujours récompensés.

Prenons le temps pour : « les réconforter, les applaudir, les féliciter, souligner leur adaptation, les motiver. Un moment pour eux ! »

Diane Bourgeois

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 8 février 2021 à 19 h 30**. En raison de la pandémie de COVID-19, celle-ci se tiendra par visioconférence et à huis-clos.

Le projet d'ordre du jour sera mis en ligne sur le site internet de la municipalité (saint-lucien.ca) la journée même de l'assemblée. Quant à l'enregistrement de la séance, il sera lui aussi disponible sur le site internet de la municipalité dans la section « Documents publics » sous l'onglet « Procès-verbaux » dès que nous serons en mesure de le diffuser.

Les citoyen(e)s qui désirent poser des questions au conseil peuvent les transmettre par courriel avant le lundi 8 février 2021 à midi à l'adresse courriel suivante : direction@saint-lucien.ca. Nous vous demandons d'indiquer clairement dans votre message que c'est une question destinée au conseil municipal pour son assemblée du lundi 8 février 2021. N'oubliez pas également d'y inscrire votre prénom, votre nom et votre adresse.



TAXES MUNICIPALES

À la fin du mois de janvier, la Municipalité de Saint-Lucien a posté les comptes de taxes municipales. **Si vous n'avez pas reçu votre enveloppe, il est très important de communiquer avec nous au 819 390-4679.** Vous devez payer vos comptes dus même si vous ne les avez pas reçus; c'est de votre responsabilité.

Nous profitons également de l'occasion pour vous rappeler qu'afin d'aider les contribuables aux prises avec des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19, les élus du conseil municipal ont décidé de ne pas imposer ni d'intérêts, ni de pénalités, pour les retards de paiement de taxes municipales, et ce, jusqu'à nouvel ordre (Réf. : Résolution # 2020-04-79).

RAPPEL MODES DE PAIEMENT

Puisque l'accès en personne au bureau municipal demeure fermé au public en raison de la pandémie de COVID-19, la Municipalité de Saint-Lucien vous rappelle qu'il existe deux modes de paiement pour payer votre compte de taxes municipales.

Par chèque :

Faites-nous parvenir votre chèque par la poste (5280, 7^e Rang, Saint-Lucien, Québec, J0C 1N0) ou venez le déposer dans la boîte postale située à l'entrée du bureau municipal (S.V.P., bien vouloir joindre le coupon de versement avec votre chèque).

Par internet avec votre institution financière :

Veuillez-vous informer auprès de votre institution financière si ce service vous est offert (Institutions financières inscrites : Banque Laurentienne, Banque Nationale,

Banque Scotia, Banque TD et Caisse Desjardins).

Nouveau ! Virement Interac par courriel :

Communiquez avec Ginette Chapdelaine par téléphone au 819 390-4679 ou par courriel: bureaumunicipal@saint-lucien.ca.

* ATTENTION * ATTENTION IMPORTANT POUR TOUS * ATTENTION * ATTENTION *

Vous ne pourrez pas voter aux élections municipales le 7 novembre cette année, si votre adresse principale n'est pas à Saint-Lucien et que vous ne remplissez pas le formulaire de procuration ou de demande d'inscription que vous avez reçu à l'intérieur de l'enveloppe de votre compte de taxes municipales. Si vous l'avez déjà rempli et que vous n'avez pas changé d'adresse, vous n'avez pas à le remplir de nouveau. Il est **extrêmement important pour tous** de vérifier si votre nom est inscrit sur la liste électorale. Faites-le dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard en faisant la demande à l'adresse courriel suivante : bureaumunicipal@saint-lucien.ca. **Vous ne pourrez pas voter si votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale.** C'est maintenant que **vous seul pouvez agir** pour pas que cela vous arrive.

RAPPEL POSITIONNEMENT DES BACS

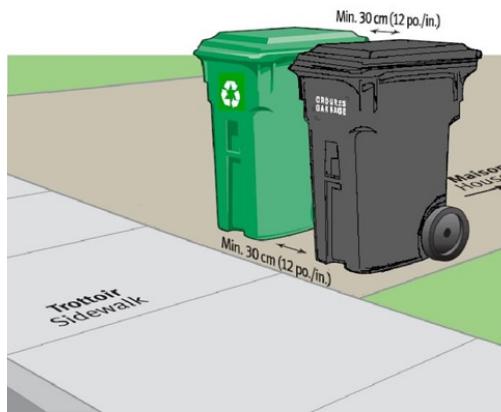
La Municipalité souhaite à nouveau procéder à un rappel concernant la façon de placer les bacs en bordure du chemin. Malheureusement, nous constatons que plusieurs résidents ne les placent pas correctement. Notez que si les bacs ne sont pas placés correctement ils ne pourront pas être vidés puisque la collecte se fait mécaniquement avec un seul employé qui conduit le véhicule. Pour des raisons de sécurité, celui-ci limite considérablement les sorties de son camion.

Comment placer les bacs roulants pour la collecte?

- Les roues et les poignées de votre bac doivent être dirigées vers votre résidence, de sorte que **l'autocollant doit être visible de la rue** (bac gris).

- Les bacs doivent être placés à une distance d'au moins 30 cm (12 po.) l'un de l'autre.
- Aucun objet ne doit se retrouver sur les couvercles des bacs.
- Aucune matière ne doit se retrouver hors des bacs (sauf lors des collectes spéciales).

objets encombrants dans des lieux inappropriés est possible d'une amende.



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN SOUHAITE À NOUVEAU SENSIBILISER LA POPULATION À L'IMPORTANCE DE NE PAS JETER SES REBUTS DANS LA NATURE

La Municipalité de Saint-Lucien signale que des déchets sont souvent jetés dans les fossés et un peu partout sur le territoire. Ceci génère des coûts importants pour la Municipalité, car nos employés doivent procéder au nettoyage des lieux à chaque fois que cette situation se produit.

Nous trouvons dommage et regrettable que certaines personnes puissent poser un tel geste, car cela génère de la pollution visuelle et nuit à l'environnement... De plus, il existe des solutions de recharge pour se débarrasser de ses encombrants de façon sécuritaire. En effet, vous pouvez aller les déposer à l'écocentre situé au 5220, rue Saint-Roch Sud à Drummondville ou bien vous pouvez tout simplement attendre de les mettre en bordure de rue lors de la prochaine collecte des gros rebuts. La prochaine aura lieu le 24 mai 2021 sur notre territoire.

Nous souhaitons aussi profiter de l'occasion pour vous rappeler que de jeter des détritus sur la voie publique ou laisser des

Horaire d'hiver en vigueur à l'écocentre

(jusqu'au 31 mars 2021) :

Vendredi : 8 h à 17 h

Samedi : 8 h à 15 h 30

VOUS ÊTES RESPONSABLE DES ARBRES SITUÉS SUR VOTRE TERRAIN!

À la suite de la tempête du 16 janvier 2021, le Service des travaux publics a constaté que les branches de plusieurs arbres sur le territoire devenaient dangereuses sous le poids de la neige.

Pour des raisons de sécurité et pour éviter des blessures aux piétons et des dommages aux véhicules, assurez-vous de retirer les branches de vos arbres situées à moins de 4 mètres calculée verticalement à partir de l'emprise de la voie publique.

INFOLETTRE (NOUVEAU EN FÉVRIER!) ET ALERTES MUNICIPALES

L'**infolettre** vous permet de recevoir dans votre boîte courriel de courts articles sur la vie municipale et communautaire de Saint-Lucien.

Les **alertes municipales** vous permettent de recevoir rapidement sur votre téléphone, votre cellulaire, vos textos ou encore vos courriels, des informations **urgentes** pour votre sécurité.

Pour vous inscrire aux **alertes municipales**, rendez-vous sur le site internet de la Municipalité de Saint-Lucien : **saint-lucien.ca**. Si vous avez de la difficulté à vous inscrire ou si vous n'avez pas internet à la maison, vous pouvez nous contacter au 819 390-4679. Il nous fera plaisir de vous aider! Pour vous inscrire à l'**infolettre**, surveillez l'arrivée de notre nouveau site internet au courant du mois de février!

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE POSER VOTRE CANDIDATURE À UN POSTE D'ÉLU MUNICIPAL

(3^{er} article de 10)

Cet article est le troisième de dix qui seront publiés dans ce bulletin municipal d'ici la tenue des élections municipales le 7 novembre 2021. Nous verrons ici ce qui est attendu du travail des élus municipaux.

Vous vous rappellerez, si vous avez lu le précédent article de cette série dans le P'tit Curieux de janvier « Spécial Budget » que Maître Bouchard expliquait précisément comment les élus représentaient d'abord la municipalité qui elle représentait à son tour, l'État. Certains se demanderont, mais où se situent les citoyens dans ce cas ? Voici la réponse de Maître Daniel Bouchard : « ... puisque les citoyens élisent le gouvernement qui adopte les lois déléguant des pouvoirs aux municipalités, ce sont les citoyens qui décident tout. »¹

C'est notamment pour cette raison que pour résumer la tâche des élus, le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation s'exprime ainsi sur son site internet : « Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans l'intérêt des citoyennes et citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil, sous forme de règlement ou de résolution. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent pas prendre de décisions au nom de la municipalité, sauf le maire ou la mairesse dans l'exercice de son pouvoir d'urgence.

Le conseil prend généralement ses décisions à la majorité des membres présents. Il se réunit ordinairement une fois par mois, mais peut le faire plus souvent.

En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de leur communauté, les conseillères ou conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers.

Les conseillères et les conseillers ont l'obligation de voter à chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil, sauf s'ils sont en situation de conflit d'intérêts.²

La seule véritable tâche de l'élu municipal prévue à la Loi est celle soulignée dans l'extrait ci-dessus. Bien entendu, il y a souvent beaucoup de collecte d'information et de travail qui doit être effectué en amont pour bien réaliser cette tâche. Faute d'avoir une longue liste d'éléments précis à accomplir, certains élus avaient le réflexe d'effectuer toutes sortes de tâches sans lien avec la législature.

Vous comprenez que le travail d'un conseiller ou conseillère municipale est essentiellement un travail intellectuel. Ce qui ne veut pas dire qu'une personne qui a des habiletés manuelles ne pourra pas bien réaliser sa tâche, mais seulement que ce n'est pas ce qui est demandé pour ce poste. La tâche d'un élu n'est pas d'entretenir le réseau routier, de faire la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, d'agir en tant que contremaître sur les chantiers municipaux, etc.

Dans la société d'aujourd'hui, la plupart des gens font un travail d'exécution, comme les exemples présentés au paragraphe précédent. Il est tout à fait normal qu'un nouvel élu ait le réflexe de vouloir effectuer ce type de travail en arrivant en poste. Mais ce n'est pas ce qui est demandé aux élus municipaux. Les

employés municipaux sont là justement pour effectuer ces tâches exécutives.

Bien qu'il faille faire très attention en comparant le secteur privé et le secteur public, nous pouvons relever les similitudes entre un conseil municipal et un conseil d'administration d'une entreprise privée. Par exemple, on comprend que Pierre Karl Péladeau ou un autre membre du conseil d'administration de Québecor ne devrait pas travailler à imprimer le Journal de Montréal, écrire des articles dans celui-ci ou faire la comptabilité de l'entreprise. Comme dans un conseil municipal le conseil d'administration détermine les objectifs ainsi que les projets de l'entreprise et vérifie si ceux-ci sont atteints et réalisés.

Voici ce qui est mentionné dans le Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : « Des tensions entre les personnes élues et les employées ou employés municipaux peuvent survenir lorsque la répartition des responsabilités et des obligations est incomprise... Bien qu'ils soient responsables de l'administration des affaires de la municipalité, les élues et les élus doivent se garder d'être les exécutants de leurs propres décisions puisque ce rôle appartient aux fonctionnaires.»³

Dans la publication de mars 2021, nous traiterons entre autres de l'intérêt public ou l'intérêt collectif qui sont des notions beaucoup plus difficiles à saisir qu'il n'y paraît.

¹BOUCHARD, Daniel, avocat. « Qu'est-ce qu'une municipalité ? Formation sur le rôle des élus, des fonctionnaires et des citoyens, Lavery Avocats, 29 OCTOBRE 2018, pp. 27-61-62.

²Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (En ligne) <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/conseil-municipal-et-elus/role-du-conseil-et-des-elus>, saisi le 4 janvier 2021

³Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. « Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux » Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020 p.35

CONCOURS DE RECYCLAGE DE PILES

Pour une quatrième année, l'école Des 2 Rivières participe au concours de recyclage de piles 2020-2021 d'ENvironnement JEUNESSE (ENJEU) et d'Appel à Recycler. Ce concours permet de sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement.

L'école Des 2 Rivières est fière de faire partie des établissements scolaires qui mobilisent les jeunes et sa communauté pour une élimination sécuritaire et écologique des piles.

D'ailleurs, savez-vous que l'école Des 2 Rivières se trouve au 8^e rang du palmarès (Janvier 2021) du Concours de recyclage de piles dans la catégorie des écoles primaires et secondaires de moins de 250 élèves avec 74,4 kg de piles amassées?

Savez-vous aussi que l'école Des 2 Rivières court la chance de gagner une des 18 bourses qui seront offertes aux établissements d'enseignement participants pour un total de 11 750\$ en bourses?

Continuez à nous encourager dans ce concours! Tout membre de la communauté peut aller porter ses piles usagées dans un de nos points de dépôt en respectant les consignes sanitaires.

**DANS UNE PILE
TOUT EST UTILE !**

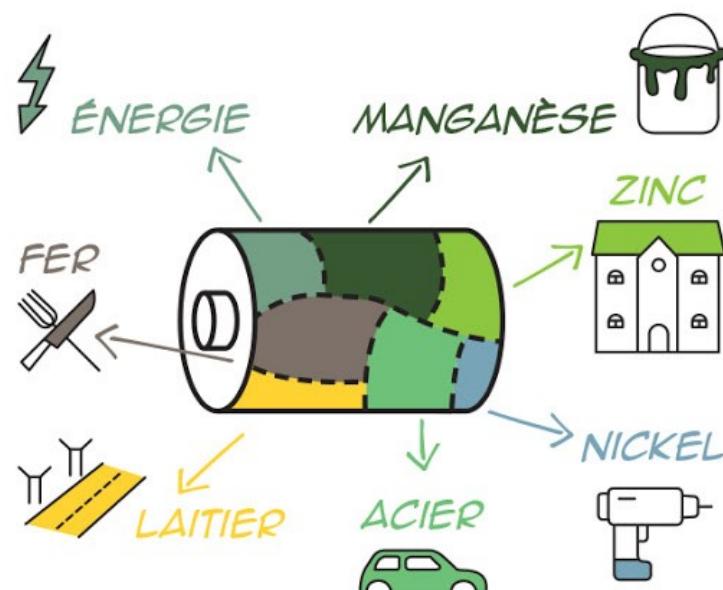
Points de dépôt :

- Bureau municipal (5280, 7^e Rang)
- Dépanneur Léon Noël (4880, 7^e Rang)

Note : Les parents des élèves de l'école Des 2 Rivières peuvent demander à leurs enfants de remettre leurs piles usagées directement à l'école dans un sac.

Tous les détails du concours sont disponibles sur le site web d'ENvironnement JEUNESSE à l'adresse suivante :

enjeu.qc.ca/projets-et-evenements/concours-piles/ 2 ENvironnement JEUNESSE et Appel à Recycler 5



Concours de recyclage de piles | Janvier 2021

250 élèves et moins



PALMARÈS PRIMAIRE & SECONDAIRE

#	Établissement	Ville	Nombre d'élèves	Nombre de kg de piles amassées	Ratio
1	École de Sainte-Luce	Sainte-Luce	29	560,5	19,328
2	École primaire Le Phare	Deschaillons-sur-St-Laurent	82	772,2	9,417
3	École primaire Saint-Patrick	Thetford Mines	142	1321,5	9,306
4	École de L'Espace Jeunesse	Saint-Charles-Borromée	94	193,7	2,061
5	École L'Oasis	Sainte-Françoise-de-Lotbinière	79	151,5	1,918
6	École Arc-en-ciel de Saint-Camille	Saint-Camille-de-Lellis	24	34,5	1,438
7	École secondaire de Baie-Comeau	Baie-Comeau	41	55,7	1,359
8	École Des 2 Rivières	Saint-Lucien	76	74,4	0,979
9	École spécialisée Joseph-Paquin	Québec	64	59,1	0,923
10	École Saint-Hermas	Mirabel (St-Hermas)	73	44,5	0,610

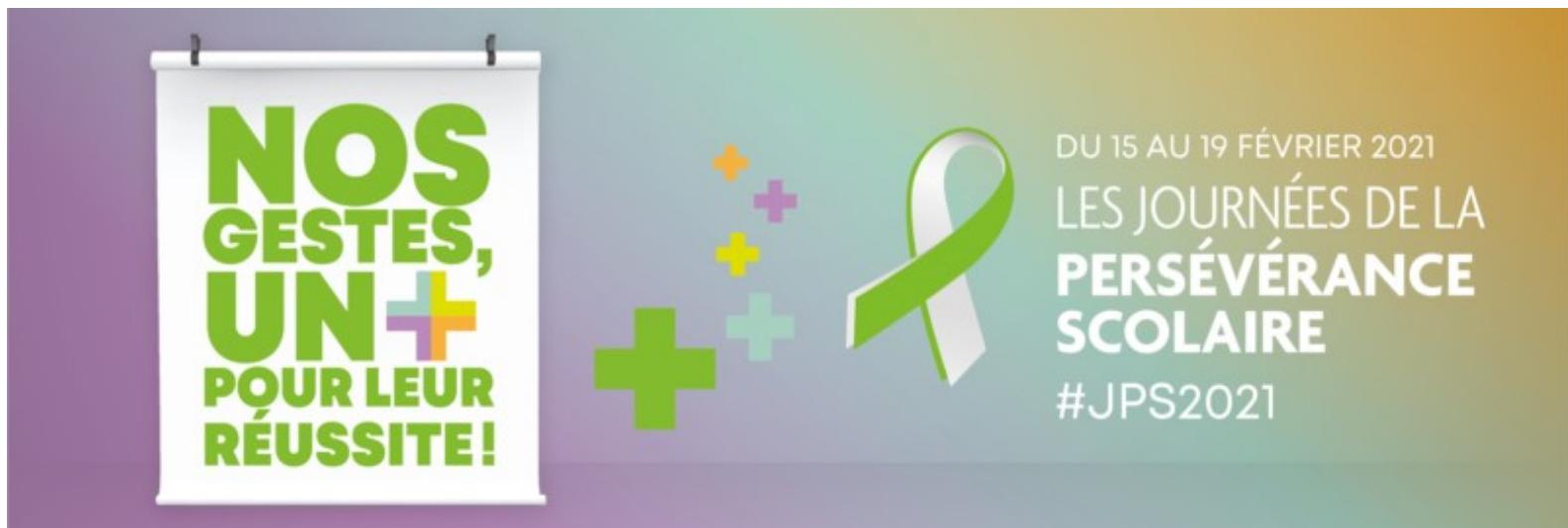


INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 2021-2022

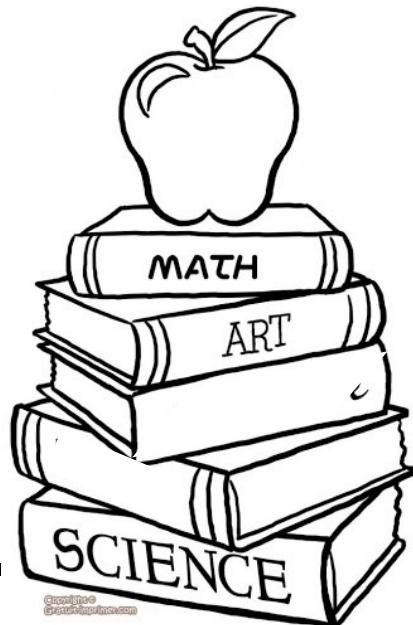
La période d'inscription 2021-2022 se tiendra du **8 février au 31 mars 2021**. Votre enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2021 pour fréquenter la maternelle. Le secrétariat est ouvert les mardis et jeudis de 8 h 15 à 15 h 45 et un vendredi sur deux. Il y aura possibilité de remplir les documents en ligne sur le site de la CSSDC et ensuite les transférer à l'école par courriel. Par la suite, prendre un rendez-vous pour venir signer et apporter les documents requis (certificat de naissance et preuve de résidence).

En ce qui concerne les enfants de 4 ans, Il n'y aura pas de classe à temps plein l'an prochain et pour le moment, le Ministère ne compte pas ouvrir de classe Passe-Partout. D'ailleurs, cette année, vu la situation COVID, tous les groupes Parenfant ou Passe-Partout ont été annulés.

Merci de votre collaboration !



COLORIE-MOI





Cercle de Fermières Saint-Lucien

PATIENCE! PATIENCE! PATIENCE!

La patience est un arbre dont la racine est amère et les fruits très doux. (Auteur inconnu)

Au bout de la patience, il y a le ciel. (proverbe africain)

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.
(Jean de La Fontaine)

Voilà une citation et des proverbes qui vous feront sourire peut-être...

La COVID-19 aura eu comme effet bénéfique de pratiquer cette belle vertu mais on attend notre tour pour le vaccin avec IMPATIENCE! La fable de La Fontaine nous dit que lorsqu'on est confronté à une difficulté, il est inutile de s'énerver; il faut, au contraire, faire preuve de patience et agir posément. Bien sûr, avec la construction de la nouvelle maison, nos Fermières trépignent d'impatience et sont gonflées à bloc. Elles ont hâte de récolter les fruits très doux de la patience et de voir ENFIN le ciel.

Dans le numéro spécial paru dernièrement, ceux et celles qui ont pris le temps de lire l'article sur la présentation de la Maison Francine-Leroux ont pu constater l'ampleur du projet et les impacts pour toute la communauté de Saint-Lucien. Dans ce numéro, vous avez maintenant le profil de l'instigatrice de ce vaste chantier; vous comprendrez mieux ses motivations et le

caractère particulier de cette dame de cœur. Selon ses dires, si sa santé le lui permet, elle peut nous réservé des surprises encore jusqu'à 100 ans; ça mijote constamment dans la marmite!

Pour l'année 2020-2021, le thème des CFQ est « FIÈRE D'ÊTRE FERMIÈRE ». Francine nous l'a bien signifié dans le numéro de décembre. Je voudrais aujourd'hui faire un petit clin d'œil à une de nos pionnières: Madame Antoinette Lebeau. Une défricheuse-bâtieuse qui, de là-haut, doit être FIÈRE d'avoir participé activement à la fondation du Cercle de Saint-Lucien; je me demande même si elle ne rêve pas un jour qu'une de ses petites-filles ou arrière petites-filles contribue à la pérennité du Cercle, tout comme ses filles. Fait à noter, la famille Lebeau fait partie des familles-souches de la municipalité, tout comme les Lampron, Lefebvre, Comeau, Provencher, Joyal et j'en oublie sûrement n'étant pas native de Saint-Lucien.

En terminant, je reformule le souhait envoyé à nos Fermières par courriel durant la période de Noël que je partage sans doute avec plusieurs:

Qu'on puisse se réunir le plus tôt possible pour y voir briller dans nos yeux la petite étincelle bien particulière à chacun et chacune d'entre nous.

Angèle Trudel, au nom des Fermières de Saint-Lucien





Bonjour à tous

Nous ne pouvons toujours pas organiser d'activités pour le moment!

En temps normal, les cours de Yoga auraient repris au Centre communautaire et les activités habituelles de février et mars seraient déjà planifiées.

Pour combler le manque d'activités physiques et répondre à une certaine demande, la professeure de YOGA, **Mme Jennie Leclair, a mis en place des séances de YOGA virtuelles tous les lundis de 19 h à 20 h 30.** L'inscription est de 10 \$ par séance ou 8 \$ pour un minimum de trois séances. Les frais d'inscription sont payables à naturellementyoga@hotmail.com . Après le paiement, les

informations vous permettant de vous connecter à son cours vous seront transmises. Mme Jennie Leclair enseigne le yoga au Centre communautaire de Saint-Lucien et aussi à Drummondville depuis quelques années. Selon la demande, Mme Leclair pourrait ajouter d'autres plages horaires.

Mme Leclair offre des séances tout en douceur et à votre rythme. Offrez-vous la paix intérieure dans le confort de votre foyer. En ce temps de pandémie, cela vous permettra d'augmenter votre vitalité, développer votre souplesse et la capacité d'observer ce qui se passe dans votre corps et de calmer votre mental. Elle vous propose d'être en harmonie avec votre corps.

Pour plus d'informations, contacter Mme Jennie Leclair

Téléphone: 819-314-3741

Courriel:

naturellementyoga@hotmail.com

Site Internet:

www.naturellementyoga.com

Facebook: Jennie Leclair - Naturellement Yoga

Surveillez notre page Facebook. Nous annonçons des activités qui ont lieu près de chez nous comme les randonnées à la Base de plein air Scougui.

Nous avons hâte de vous revoir!

Le comité des Loisirs de St-Lucien

Kriya Hatha Yoga

Séances virtuelles sur Zoom



Les lundis de 19h à 20h30

\$10 la séance

ou \$8 si inscription pour 3 minimum

virement interac à naturellementyoga@hotmail.com

Nous sommes en pause depuis presque un an déjà et tout semble augurer que ce n'est pas demain la reprise, mais n'abandonnons pas car avec de la discipline et le respect des consignes nous finirons par cueillir le fruit de nos efforts.

Dans un premier temps, je veux vous transmettre une Bonne Année 2021, la santé surtout, du bonheur et beaucoup de patience. Nous souhaitons que cette pandémie prenne fin au plus tôt afin de reprendre nos activités en chair et en os dans la joie et la sérénité. J'ai hâte en m...

Depuis le début de la pandémie et du confinement, les activités, les priviléges et les rabais offerts aux membres FADOQ ont été pour la plupart mis en pause. On sait que les activités courantes, sportives et de formation sont pour le moment arrêtées, jusqu'à nouvel ordre, selon les consignes de la santé publique en vigueur.

Vous êtes peut-être déçus mais il faut être persévérant. Voici pourquoi je vous demande de continuer de nous faire confiance.

En plus des rabais substantiels des assurances, des 1 500 autres rabais/ priviléges offerts dans plusieurs secteurs de consommation, de la revue Virage, des activités qui font bouger plus de 70 000 membres par semaine, des nouvelles activités physiques virtuelles, des nouvelles propositions de divertissements virtuels à venir pour 2021-2022, le Réseau FADOQ, C'EST VOUS

- Vous défendez les intérêts des 550 000 membres à travers le Québec ;
- Vous battez pour les membres les plus vulnérables atteints de la COVID-19 ;
- Vous prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter la propagation ;

- Vous pressez les gouvernements à revoir leurs paramètres de contributions financières pour les aînés;

- Vous incitez les gouvernements à poser des gestes concrets à l'amélioration de la qualité de vie des membres ;

- Vous avez fait abolir les frais de cabarets dans les résidences ;

- Vous revendiquez vos droits à la télévision, à la radio et dans les réseaux sociaux ;

- Vous élévez pour la protection de vos acquis ;

- Vous contribuez à briser l'isolement ;

Vous faites partie du Réseau des 50 ans et plus, le plus important, le plus reconnu et le plus crédible au Canada. TOUS ENSEMBLE, C'EST VOUS LA FORCE DU Réseau FADOQ

> *C'est la crise mais joliment dit !.....*

Les problèmes des boulanger sont croissants...

Alors que les bouchers veulent défendre leur beefsteak,

>> Les éleveurs de volailles se font plumer,

>> Les éleveurs de chiens sont aux abois,

>> Les pêcheurs haussent le ton !

Et bien sûr, les éleveurs de porcs sont dans la merde,

>> tandis que les céréaliers sont sur la paille.

>> Par ailleurs, alors que les brasseurs sont sous pression

>> Les viticulteurs trinquent.

>> Heureusement, les électriciens sont au courant

>> Mais pour les couvreurs, c'est la tuile

>> et certains plombiers prennent carrément la fuite.

>> Dans l'industrie automobile, les salariés débrayent,

>> dans l'espoir que la direction fasse marche arrière.

>> chez EDF, les syndicats sont sous tension,

>> mais la direction ne semble pas au courant.

>> Les cheminots voudraient garder leur train de vie,

>> mais la crise est arrivée sans crier gare,

>> alors... les veilleurs de nuit, eux, vivent au jour le jour.

>> Pendant que les pédicures travaillent d'arrache-pied,

>> Les croupiers jouent le tout pour le tout,

>> les dessinateurs font grise mine,

>> les militaires partent en retraite,

>> les imprimeurs déprimant

>> les météorologistes sont en dépression.

>> Les prostituées se retrouvent à la rue.

>> Amis, c'est vraiment une mauvaise passe.

Mais rarement les banquiers perdent au change.

TEST D'OBSERVATION

1. Sur les feux de circulation, la lumière verte est-elle en haut ou en bas?
2. Dans quelle main est la torche de la statue de la Liberté ?
3. Combien y a-t-il d'allumettes dans un carton d'allumettes?
4. Certains mois ont 31 jours, combien en ont 28 ?
5. Sur une affiche « Défense de fumer », la barre oblique est dans quel sens?
6. Sur quel côté sont les boutons d'une blouse de femme?
7. Qu'y a-t-il à l'endos d'un dix sous (sur le côté 'pile')?
8. Combien y a-t-il de côtés sur une enseigne « ARRÊT »?
9. Dans un livre, les pages paires sont-elles à droite ou à gauche?
10. Combien y a-t-il de côtés sur un crayon à mine en bois?
11. À l'endos d'une pièce de un dollar (sur le côté 'pile'), qu'y a-t-il au centre?
12. Combien y a-t-il de courbes sur un trombone?





La Fabrique Paroisse St-Luc

Jean-Luc Blanchette
Prêtre

DISCERNER SA PRÉSENCE...

Nous venons de débuter une nouvelle année qui apportera son lot de nouveautés, de joies et de surprises, qui demanderont de notre part de l'accueil et probablement des ajustements. Nous en sommes à presque douze mois vécus en temps de pandémie et vivons actuellement un second confinement majeur. Comment garder de la joie de vivre et de l'espérance au cœur de tout cela ? J'ai grandement confiance que nous y arriveront ensemble. Nous débutons ce 17 février le temps du Carême qui aura pour thème : discerner sa présence. Je ne voudrais pas jouer le trouble-fête, mais le Carême est une «quarantaine»... C'est-à-dire quarante jours pour prendre le temps d'écouter ce qui se passe dans notre vécu intérieur et nous délester de ce qui nous encombre pour accueillir du nouveau. J'y vois déjà un beau moment pour discerner en nous la présence du Christ vivant afin de garder la joie de vivre et l'espérance au cœur de tout ce que nous vivons.

Cette année, l'équipe mandatée de notre Unité pastorale veut poursuivre sa réflexion mais aussi son action bien concrète avec vous. Nous sommes parvenus à nommer deux orientations qui soutiennent nos engagement et nos objectifs : **ACCOMPAGNER la vie des personnes (individus, couples, familles, groupes) sur le chemin d'humanisation que propose l'Évangile; ACCOMPAGNER nos communautés locales dans le passage missionnaire de l'Église.** C'est un grand défi en temps de pandémie, de demeurer proche les uns des autres et rapprocher le vécu de nos deux paroisses qui forment notre Unité. Grand défi, mais pas mission impossible...

Nous sommes toujours au cœur d'un **second confinement** demandé par notre gouvernement. Cela veut dire que nos églises sont fermées actuellement jusqu'à nouvel ordre. Nous pouvons célébrer des funérailles en présence de 25 personnes de la famille. Nos parcours de foi avec les jeunes et leurs familles se vivent en vidéo ZOOM. Je remercie grandement Nathalie Henriquez, les bénévoles et les familles qui s'adaptent à ces réalités. Les intentions de messe prévues lors des différentes célébrations sont assumées aux dates planifiées par moi et Pierre Proulx lors de messes vécues privément chez-nous. Notre bureau paroissial est toujours ouvert du lundi au jeudi entre 9 h et 11h30, merci aux bénévoles présents.

Je vous rappelle aussi que nous sommes toujours en **campagne de financement** pour la Fabrique St-Luc (dîme et CVA). Le conseil de Fabrique tient à remercier grandement les personnes qui ont contribué depuis septembre dernier. Pour les autres, il est encore temps de le faire. Vous pouvez nous contacter en appelant au bureau ou vous adresser aux personnes suivantes : Yvon Brûlé (St-Joachim), Gilles Bouchard (St-Lucien), René Provencher ou Richard Francoeur (St-Félix) et au presbytère (St-Cyrille). Svp, faites votre chèque à l'ordre de la Fabrique St-Luc. Si vous désirez un reçu d'impôt (pour 2021), veuillez l'indiquer. Le montant suggéré est de 105\$ par personne majeure, mais vous donnez ce que vous pouvez donner : tout don est important, peu importe le montant. Merci beaucoup...

Le **financement** de notre paroisse demeure toujours un défi, notamment en ce temps de pandémie. La fermeture actuelle de nos lieux de culte et la limite étant à 25 personnes maximum lorsque nous sommes en zone rouge font en sorte que nous avons un grand manque à gagner de par les quêtes et l'allumage de lampions fortement diminués. Si votre situation le permet, vous pouvez toujours faire parvenir au presbytère le montant global équivalent à ce que vous remettez lors des quêtes du dimanche. Svp, faites votre chèque à l'ordre de la Fabrique St-Luc. Vous pouvez également nous faire parvenir de l'argent afin que nous allumions pour vous, un cierge au montant de **5 \$** chacun dans nos églises.

(34, rue Saint-Louis, St-Cyrille-de-Wendover, (QC) J1Z 1S1)

*Dieu fidèle, Dieu de l'Alliance,
en Jésus Christ tu es Dieu libérateur.
Sur nos chemins de peine et d'espérance,
en Jésus Christ tu es sauveur.
Chant thème du Carême 2021*

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille 819-397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur vous bénisse...

Jean-Luc Blanchette, ptre

Nous pouvons continuer les célébrations à **NousTV** au canal 555-HD (ou canal 3), avec variété de style et d'intervenants. Lundi, mercredi et vendredi 16 h 30. Reprise le mardi, jeudi et samedi 9 h 30. Nous avons aussi la messe le dimanche à 14 h 30. Je vous invite à consulter régulièrement la **page Facebook de la Paroisse St-Luc** afin d'être informé du vécu de nos communautés chrétiennes. D'ailleurs, des célébrations vous sont proposées fréquemment, tant que les églises ne sont pas ouvertes. Je vous invite aussi à consulter un site de St-Joachim constamment mis à jour : <https://eglisestjoachimdecourval.wordpress.com> Nous vous rappelons que le site internet des paroisses de Drummondville est mis à jour fréquemment. www.paroissesdrummondville.com



On a jasé avec...

Francine Leroux



«Pour moi, l'important c'est de s'investir dans le moment présent, de profiter des petits bonheurs que la vie nous offre.»

• Francine Leroux

Vous avez sans doute vu une nouvelle construction dans la municipalité, au coin du 7^e Rang et de la rue DeChantal. C'est la Maison Francine-Leroux, un organisme à but non lucratif (OBNL), où l'espace est partagé entre le local du Cercle de Fermières de Saint-Lucien, une grande salle pour des conférences ou autres rassemblements et une cuisine bien équipée pour des activités de cuisine collective et de cuisine communautaire. Dès que la COVID-19 nous laissera un peu de répit, elle ouvrira ses portes à la population. Mais qui est cette personne qui a donné son nom à la Maison ?

Une enfance heureuse

Née à Montréal dans un quartier ouvrier où le journal local s'appelait *La voix populaire*, Francine Leroux est l'aînée de la famille, suivie par quatre garçons. Avec ses deux plus jeunes frères, elle jouait à la mère comme s'ils étaient ses bébés. Comme elle était la seule fille de la famille, elle a été très choyée.

À partir de la 2^e année du primaire, elle savait lire et, le vendredi, elle se rendait, avec son école, à la bibliothèque où elle aider dans différentes activités. Par empruntait trois livres qu'elle rendait souvent le lundi suivant après les avoir tous lu. Au cours des années, elle a gardé le goût de la lecture, qui lui a fait vivre des bons moments et qui lui a permis de découvrir le monde. C'est pourquoi elle tient à ce que les enfants profitent de cette expérience. Nourrir leur imaginaire et développer des habitudes de lecture durables sont essentiels tout au long de la vie pour la compréhension de bien des choses, pour la résolution de problèmes, en plus d'être un gage de réussite scolaire.

À l'école, elle passait beaucoup de temps avec les religieuses, car elle pouvait pratiquer le piano avant et après les heures de classe. Avec ses frères, qui étaient des «enfants de choeur», elle faisait des répétitions de la messe : elle était le prêtre, et eux lui répondaient en latin en faisant les gestes qu'ils devaient faire, en faisant sonner la cloche. C'était du sérieux. Ils avaient même des hosties non consacrées achetées chez les religieuses.

Très sportive, elle a joué au hockey avec ses frères dans la ruelle. Elle a aussi pratiqué plusieurs sports : gymnastique, trampoline, bicyclette, natation, ping-pong, badminton, quilles, baseball, dards, ski de fond, ballon-balai. Dans les sports d'équipe, elle était presque toujours capitaine et, comme elle était plutôt compétitive, elle donnait beaucoup d'encouragements aux membres de son équipe.

L'appel du bénévolat

Le bénévolat et l'entraide ont débuté très tôt dans la vie de Francine et ont souvent guidé ses actions. À la maison, elle aidait sa mère en s'occupant de ses frères. Lorsque ses tantes avaient besoin d'une gardienne, elle acceptait volontiers de s'occuper aussi de ses cousins et cousines, et pas question de se faire payer : elle aimait rendre service et faire plaisir aux autres.

Comme il y avait beaucoup de jeunes dans son quartier, on les sollicitait souvent pour aider dans différentes activités. Par exemple, il y avait le cinéma du dimanche dans le sous-sol de l'église: le film coûtait 10¢; dans la salle, les filles étaient placées à droite et les garçons à gauche. En travaillant comme bénévole, elle pouvait regarder le film gratuitement.

C'est surtout auprès des jeunes que Francine a exercé son bénévolat. Le comité des loisirs de son quartier organisait des activités sportives pour les garçons : hockey, baseball, et autres. Rien pour les filles. Alors jeune adulte, elle se présente au centre de loisirs dans le sous-sol de l'église de son quartier pour assister à la réunion et demander qu'on fasse des activités pour les filles. On lui répond : «Si tu veux t'en occuper, tu es la bienvenue... Qu'est-ce que tu veux faire ? » Le problème, c'est que, comme elle est entourée de garçons et qu'elle passe beaucoup de temps avec eux, elle ne sait pas trop ce qu'est une activité de fille. Le défi est grand. Elle se tourne alors vers sa grand-mère maternelle, qui l'avait déjà aidée dans ses travaux de tricot et de couture à l'école. Cette dernière lui apprend à faire une poupée en laine avec des tresses et à recouvrir des supports en tressant des bandes de tissu. À la deuxième rencontre avec le comité des loisirs, elle présente ces deux suggestions d'activités. Et v'là ! C'est parti. On fait de la publicité dans le journal local pour inviter les filles de 10 à 12 ans à s'inscrire. Francine court les boutiques pour trouver de la laine pour le bricolage et on lui accorde même un petit budget. Elle ne le savait pas encore, mais elle venait de s'engager pour une quinzaine d'années à s'occuper des loisirs pour les filles. Différents groupes d'âge ont été formés et d'autres activités se sont ajoutées, comme le théâtre, l'impro, la danse, le lipsing.

Francine assurait une présence auprès des jeunes au centre de loisirs trois soirs par semaine, en plus de travailler à temps plein comme fonctionnaire durant la journée.

Elle a dû demander l'aide de sa famille : ses frères, sa tante, ses cousines ont participé à la réalisation de ses idées. Tout son temps libre était consacré à ses projets de loisirs avec les jeunes : elle organisait des spectacles de fin d'année, des expositions, des pièces de théâtre, des numéros de danse, dont un a fait le tour des autres centres de loisirs. La ville de Montréal l'a finalement engagée comme animatrice de loisirs, mais elle ne travaillait plus avec la même équipe ; l'entraide et la bonne humeur qui stimulaient son énergie créatrice n'étaient pas au rendez-vous dans ce nouveau poste. Elle a donc décidé de ne pas poursuivre.

Vers 1972, une amie achète un terrain boisé dans le domaine Lemire à Saint-Lucien et elle en parle beaucoup. Son amie s'y rend avec sa mère pour la fin de semaine. Comme Francine a besoin d'un nouveau défi et qu'elle est toujours prête à donner un coup de main, elle les accompagne. C'est le départ pour l'aventure et un immense coup de coeur pour l'endroit, et, l'été, elle y passera ses vacances. Tout en profitant de la nature, elle aide son amie à s'installer sur son terrain. Le temps passe. Le terrain a vu des moments de bonheur, de labeur. De la tente à la roulotte, puis à la maison mobile. On y rajoute des pièces pour la rendre habitable à l'année. Et son amie, finalement, y emménage avec sa mère et son neveu. Francine, elle, s'enligne vers un autre défi : la musique, qui occupera tout son temps. Les séjours à Saint-Lucien se feront plus rares.

La musique

Au travail, un collègue qui est aussi chef d'orchestre à ses heures lui offre un billet pour le concert annuel de ses élèves. Comme elle aime beaucoup la musique, elle décide d'y assister en compagnie de quelques filles du bureau. Sur scène, que des accordéonistes, tous vêtus de noir et de blanc. Le chef d'orchestre s'installe et la représentation commence. L'effet ressenti lui coupe le souffle et cet instant est une vraie révélation. À l'entracte, elle annonce à ses amies que, l'année prochaine, elle

sera assise sur cette scène comme musicienne de l'orchestre. Incrédules, elles ont bien ri. Mais l'idée fait son chemin, et Francine prend les moyens pour réaliser son rêve. D'abord, elle achète un accordéon même si elle ne connaît rien à cet instrument de musique. Son collègue chef d'orchestre lui offre des cours privés d'accordéon et, par la suite, lui propose même de se joindre à l'orchestre. Il savait que Francine avait déjà fait des cours de piano. Elle progresse rapidement et la musique devient sa plus grande passion orientant sa vie dans une nouvelle direction. Une nouvelle porte s'est ouverte quand son collègue lui suggère d'enseigner la musique.

Quelques années ont passé et Francine décide de laisser son emploi de fonctionnaire ; elle consacre tout son temps à la maison. Pour se faire connaître, elle produit un dépliant publicitaire dans lequel elle utilise le nom de notes de musique associé à son prénom : «DO MI SI LA Francine ». Enregistrée comme professeur de musique, elle offre des cours de piano, d'accordéon et d'orgue, en conformité avec le programme du Conservatoire de musique de Montréal. D'ailleurs, plusieurs de ses élèves réussiront les examens du Conservatoire et obtiendront leur diplôme.

Par ses ami(e)s et ses connaissances, son nom circule dans les écoles de musique de la région de Montréal. Le temps s'écoule et la voilà rendue dans une plus grande école à Brossard où elle enseigne la musique avec une douzaine de professeurs déjà installés, et on lui demande d'en prendre la direction. Malheureusement, le propriétaire décide de fermer les portes de l'école même si elle fonctionne bien. C'est à ce moment que Francine s'associe avec une amie musicienne, et toutes les deux mettent sur pied leur propre école de musique, offrant des cours personnalisés à chacun de leurs élèves et organisant des spectacles avec eux. Les revenus sont maigres, mais le bonheur d'exercer un métier qu'elle adore et dans lequel elle s'épanouit la comble. Après 25 années d'enseignement, l'heure de la retraite approche à grands pas.

Saint-Lucien

À l'été 2008, Francine achète une maison, dans le domaine Lemire, tout près de celle de l'amie qu'elle avait aidée dans les années 70. Sa décision était prise depuis longtemps : c'est à Saint-Lucien qu'elle vivrait ses années de retraite. Elle invite un de ses frères à venir la rejoindre et toute la famille est mise à contribution pour effectuer les rénovations nécessaires à leur installation. Pendant la première année de sa retraite, elle se repose, s'inscrit à des cours de yoga et fait beaucoup de lecture. Elle en profite aussi pour mieux faire connaissance avec la région de Saint-Lucien et de Drummondville.

Invitée avec son frère par la municipalité à l'accueil des nouveaux arrivants, elle est recrutée par madame Simone Houle, alors présidente du Cercle de Fermières de Saint-Lucien. Mais Francine n'a aucune idée de ce qui se fait dans le Cercle de Fermières. En septembre 2015, elle en devient membre et assiste aux assemblées. Elle exerce alors son bénévolat en écrivant des articles pour les Fermières dans *Le P'tit curieux* et en produisant les différents rapports demandés par les hautes instances des Cercles de Fermières. Elle apprend ainsi à mieux connaître cet organisme. Un an plus tard, on lui demande d'en assumer la présidence. Elle en est aujourd'hui à son deuxième mandat.

Pendant son premier mandat, Francine se familiarise avec la philosophie et le fonctionnement des Cercles de Fermières en assistant à toutes les réunions, tant au niveau régional qu'au niveau provincial. Elle établit un lien personnel avec chacune des membres du Cercle de Saint-Lucien et elle s'assure de son bon fonctionnement. Comme elle a été présidente ou secrétaire de différents comités tout au long de sa vie, elle a quand même une idée de la tâche. Elle augmente le nombre de membres, met sur pied l'expo-vente annuelle en y intégrant un coin-café (les profits obtenus par la vente de cafés et de muffins sont versés à l'organisme OLO qui vient en aide aux femmes enceintes de milieux défavorisés), organise un défilé de mode mettant en vedette des châles

confectionnés par des fermières. Le volet bénévolat dans la mission des Cercles de Fermières et l'implication de celui de Saint-Lucien dans la communauté cadrent tout à fait avec ses valeurs. Ce sont surtout les élèves de l'école qui bénéficient des actions bénévoles des Fermières.

La Maison Francine-Leroux



Son deuxième mandat, en plus de la gestion régulière du Cercle de Fermières de Saint-Lucien, sera consacré à la réalisation d'un grand projet : la construction de la Maison Francine-Leroux, projet dans lequel elle fait un investissement personnel de 500 000\$. C'est sa façon de remercier la vie pour tout ce qu'elle lui a apporté. On se sent à l'étroit dans le local des Fermières, situé dans le sous-sol du centre communautaire de la municipalité : Les Fermières sont de plus en plus nombreuses à participer aux ateliers et aux différentes activités qui s'y tiennent. Il y a aussi les infiltrations d'eau au printemps qui peuvent abîmer les métiers à tisser (qui sont en bois) et qui font craindre le développement de moisissures. De plus, les marches qu'il faut descendre pour se rendre au local constituent un obstacle pour les membres qui éprouvent des difficultés de mobilité. L'objectif de Francine en construisant la Maison Francine-Leroux est donc de créer un lieu de rassemblement pour tous, un milieu de vie plus sain, mieux éclairé par la lumière du jour et mieux aménagé, un endroit où on se sent bien. Une Maison où on échange et où on partage. Une Maison où les enfants ont aussi leur place; que ce soit par des cours de cuisine conçus pour eux ou par la lecture et l'animation de contes.

Elle cherche d'abord un terrain situé en plein cœur de la municipalité. Celui situé au coin du 7^e Rang et de la rue DeChantal enthousiasme sans trop se poser de lui paraît idéal pour son projet. Toutefois, questions, en mettant en application ses analyses de terrain. La Maison Francine Leroux étant un lieu public, les normes pour sa construction sont plus élevées. Les résultats des analyses sont arrivés (il en a fallu trois) et ont entraîné des modifications dans le plan initial de la Maison. L'idée d'une cuisine collective et d'une cuisine communautaire, comme services à la communauté, s'est ensuite ajoutée. Pendant ce temps la recherche et les demandes de subventions ont exigé beaucoup d'énergie et de patience. À cause des mesures de confinement liées à la COVID-19, le début de la construction qui devait avoir lieu au printemps 2020 est remis à la fin de l'été.

La construction de la Maison est maintenant terminée, mais il reste encore beaucoup de travail à faire : aménager le bureau, la cuisine et le local des Fermières, défaire les boîtes et ranger leur contenu, monter les métiers, organiser les cours, mettre sur pied la cuisine communautaire et la cuisine collective, établir un horaire pour l'accueil, etc. Je remercie sincèrement Francine Leroux et la cuisine collective, établie par les Fermières de Saint-Lucien. Reconnaissantes de se retrouver dans un si beau local, elles feront aussi l'animation et l'entretien de la Maison, qui sera ouverte à tous ceux et à toutes celles qui voudront bien y entrer pour prendre un café et échanger avec d'autres.

Le mieux-être collectif

Francine Leroux est une femme de projets, pleine d'idées, toujours prête à se retrousser les manches, et, comme sa vie en témoigne, la nouveauté n'est pas un obstacle pour elle. Chaque bout de chemin qu'elle a fait

se réjouit surtout du résultat, de la son. L'idée d'une cuisine collective et possibilité de réunir les gens du milieu et de coordonner les différents organismes à but non lucratif qui oeuvrent dans la municipalité, sans parler des services que la Maison sera en mesure d'offrir à la communauté quand la COVID-19 ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

La réaction positive des personnes qui ont visité la Maison Francine-Leroux en décembre dernier l'ont encouragée et lui ont confirmé sa vision d'une société meilleure où les gens se rassemblent et s'entraident, où les enfants peuvent grandir dans un milieu stimulant, répondant ainsi à ses aspirations les plus profondes.

Ghislaine Gagné



LES MILIEUX HUMIDES

À LA DÉCOUVERTE DE CES MILIEUX MYSTÉRIEUX ET ENCORE MÉCONNUS

UN MILIEU HUMIDE, C'EST QUOI ?

Un milieu humide est une zone qui retient l'eau de façon temporaire ou permanente pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. Ainsi, qu'il s'agisse de tourbières, de marais, de marécages ou d'étangs, ces milieux mystérieux et peu connus assurent de multiples fonctions environnementales participant ainsi au développement de la collectivité et de l'économie locales.

Reconnus comme les milieux naturels les plus productifs de la planète, certains milieux humides de **votre** municipalité regorgent d'habitats fauniques. Ces milieux offrent des **habitats de reproduction** essentiels pour bon nombre d'espèces d'insectes, de poissons et d'amphibiens. De plus, ceux-ci abritent une diversité impressionnante de végétaux fournissant d'importantes fonctions écologiques tels que la **filtration des contaminants**. Finalement, puisque les milieux humides influencent grandement la **régulation du niveau de l'eau**, la **conservation de la biodiversité** et la **lutte contre les changements climatiques**, il est primordial de les protéger.

APPROCHE VOLONTAIRE DE CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES

Au cours de l'été passé, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a développé un projet visant à assurer la conservation de milieux humides en terres privées dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond. Ce projet visait à favoriser la protection de ces milieux en amenant les propriétaires de la région à prendre connaissance de la richesse et des caractères exceptionnels de leur milieu humide. Par la suite, les participants ont été invités à s'engager moralement à poser des actions pour préserver les attraits naturels de leur propriété. Ainsi, des dizaines d'hectares de milieux humides sont maintenant protégés de façon **volontaire** grâce à la participation de **trois propriétaires** de Saint-Lucien.

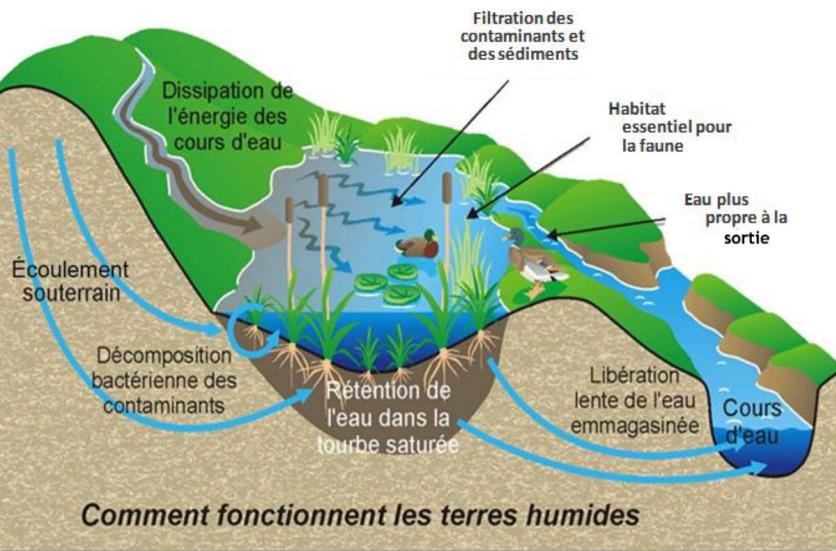


Figure 1 Services écologiques rendus par les milieux humides

Source : Gouvernement du Canada

FAITES VOUS AUSSI PARTIE DE LA SOLUTION !

Si vous êtes, vous aussi, propriétaire d'un milieu naturel et voulez **aider** à maintenir l'état et la dynamique naturels des écosystèmes tout en atténuant les menaces à la biodiversité, contactez le CRECQ afin d'avoir de plus amples informations par téléphone au (819) 475-1048, ou par courriel à info@crecq.qc.ca. Si vous désirez aller plus loin dans la protection des attraits naturels de votre propriété, il existe également diverses ententes légales telles que la servitude de conservation et les réserves naturelles en milieu privé vous permettant d'assurer la conservation du milieu humide tout en restant propriétaire de celui-ci.

QUI SOMMES-NOUS?

Le CRECQ est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région du Centre-du-Québec dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable. Depuis sa création en 1997, le CRECQ réalise de nombreux projets en lien avec différents volets de l'environnement tels que : les matières résiduelles, les changements climatiques, la réduction de notre consommation d'énergie, le développement durable en entreprise et la conservation des milieux naturels.



REMERCIEMENTS

Le CRECQ tient à remercier la ferme KEB, Monsieur X et Madame X, pour leur engagement! De plus, ce projet est rendu possible grâce à une contribution des partenaires suivants :



- Le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.
- La Fondation de la faune du Québec
- Habitat faunique Canada



Québec



Fondation de la faune du Québec





Le Curateur public du Québec a récemment fêté ses 75 ans. L'organisme, l'un des plus anciens du gouvernement québécois, veille à la protection d'adultes inaptes et de biens de mineurs.

Protéger un proche inapte

On dit d'une personne qu'elle est inapte lorsqu'elle ne peut plus s'occuper d'elle-même ou de ses biens en raison, par exemple, d'une maladie dégénérative, d'une maladie mentale, d'un traumatisme crânien ou d'une déficience intellectuelle. Ce sont des conditions qui peuvent altérer les facultés mentales ou l'aptitude physique à exprimer sa volonté. Il y aurait environ 160000 personnes inaptes au Québec.

Comment peut-on les protéger? Dans la plupart des cas, le soutien de l'entourage suffit. Si des proches prennent soin de la personne inapte et que ses biens sont faciles à gérer, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la tutelle, à la curatelle ou d'homologuer un mandat de protection.

Cependant, dans d'autres cas, les besoins de protection sont plus grands. Au 31 mars 2020, plus de 35 500 adultes québécois étaient sous régime de protection, privé ou public, ou sous mandat de protection homologué.

Surprenant, mais vrai : il est possible de prévoir l'imprévisible !

Avez-vous déjà pensé à ce qui arriverait si, un jour, à cause d'une maladie ou d'un accident, vous n'étiez plus apte à vous occuper de votre personne ou de vos biens ? Le mandat de protection est un moyen que vous vous donnez pour choisir vous-même, en toute lucidité et dès maintenant, une ou plusieurs personnes de confiance qui, dans une telle éventualité, prendraient soin de vous et de vos affaires. Vous facilitez ainsi la tâche aux membres de votre famille.

Votre mandat permet d'exprimer clairement les pouvoirs de votre mandataire et ce que vous souhaitez concernant votre milieu de vie, l'administration de vos biens, les volontés de fin de vie, etc. Le Curateur public propose un guide et un formulaire gratuits à la section Faites votre mandat de protection sur son site Web : www.curateur.gouv.qc.ca. N'attendez pas!

De grands changements à venir

Le Curateur public est sur la voie de la modernité. Le 2 juin 2020, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes. Lorsque la loi sera en vigueur en 2022, le nouveau dispositif de protection s'adaptera à chaque situation et valorisera l'autonomie, tout en tenant compte des volontés et des préférences.

L'un des importants changements sera la création d'un nouveau service, soit la **mesure d'assistance**. Cette mesure permettra à une personne qui a une difficulté d'être accompagnée par un ou deux assistants qui l'aideront dans sa prise de décision pour prendre soin d'elle-même, administrer ses biens ou exercer ses droits. Ils pourront recueillir et communiquer des renseignements pour elle, transmettre ses décisions, etc. Il s'agira d'une mesure volontaire, non judiciarisée et sans frais. Elle permettra une reconnaissance officielle du rôle que jouent déjà de nombreux proches. Pour plus d'information, inscrivez-vous à l'infolettre *Mieux protéger* (www.curateur.gouv.qc.ca) ou composez le 1 844 LECURATEUR (532-8728).



Votre
gouvernement Québec



Rien n'est
infranchissable.
Pas même les barrières
que l'on se met soi-même.

Alexandra Julien



GARAGE GILLES HOUDE



1825 RTE DU PONT
SAINT-LUCIEN
J0C 1N0
TEL 819-397-2905

Bureau Municipal

Adresse : 5280, 7e rang
Téléphone : 819 390-4679
Télécopieur : 819 397-2732
Courriel : bureau.municipal@saint-lucien.ca
Site Web : www.saint-lucien.ca
Facebook : facebook.com/municipalitesaintlucien
Lundi au Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Bureau de Poste

Adresse : 4880, 7e Rang
Téléphone : 819-850-4688
Lundi au mercredi : 9 h à 14 h
Jeudi : 9 h à 13 h et 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 14 h
Samedi et dimanche : fermé

Organismes

Cercle des fermières de Saint-Lucien
Francine Leroux : 819 397-2300
Site Web : www.cfq.qc.ca
Facebook : facebook.com/Cercle-de-fermières-St-Lucien

Club Fadoq de Saint-Lucien

Gilles Bouchard : 819 397-2893
Site Web : www.fadoq.ca/centre-du-quebec

Loisirs OTJ Saint-Lucien

Courriel : loisirsotjstlucien@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/otjstlucien
Site Web : https://st-lucien.com

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec

Facebook : www.facebook.com/ssjbcq
Site Web : www.ssjbcq.quebec

Paroisse Saint-Luc

Téléphone : 819 397-2344
Courriel : st-luc@hotmail.ca

Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)

Téléphone : 1 855 472-5700
Site Web : www.spadrummond.com

Écocentres

Téléphone : 819 477-1312
Courriel : info@recuperaction.ca

MRC de Drummond

Téléphone : 819 477-2230
Télécopieur : 819 477-8442
Site Web : www.mrcdrummond.qc.ca

Centre de services scolaire Des Chênes

Téléphone : 819 478-6700
Site Web : www.csdeschenes.qc.ca



Sylvie Constant

MASSOTHÉRAPEUTE

AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE DEPUIS 2004



1h 60\$
1h 30 80\$

MASSOTHÉRAPIE

- Massage suédois thérapeutique ou détente :
 - Membre FQM reçus d'assurance disponibles
- Veuillez noter qu'il est possible de jumeler le massage corporel (1h) avec le massage vibratoire (30 min.) pour 80\$
Une expérience unique!



1800, route des Rivières

St-Lucien

514.863.8654



1h 80\$

PRATICIENNE DE LA RECONNEXION

La Reconnexion est souvent une expérience déterminante dans une vie. Elle utilise de nouvelles fréquences permettant le bien-être du corps, de l'âme et de l'esprit. Les méridiens du corps, parfois appelés lignes d'acupuncture, font parties d'un système circulatoire énergétique qui alimente les fonctions régénératrices du corps humain. La Reconnexion nous permet de nous ajuster, via ce système circulatoire, à des niveaux vibratoires et à des fréquences uniques.

Sur présentation de cette publicité obtenez 10\$ de rabais sur le premier rendez-vous

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux?

Rien de plus simple!!!

Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca.

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux? Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca. Il est aussi possible d'aller porter le tout directement au bureau municipal.

Noir et Blanc

Occasionnel Annuel

Carte d'affaire

90\$

Carte d'affaire couleur

120\$

¼ page

50\$

160\$

70\$

260\$

½ page

90\$

300\$

120\$

510\$

½ page couleur

Page couleur

250\$

1000\$

Couleur

Occasionnel

Annuel

Carte d'affaire couleur

120\$

¼ page couleur

70\$

260\$

½ page couleur

120\$

510\$

Pour toutes autres publications faites les parvenir à l'adresse conseiller06@saint-lucien.ca ou au bureau municipal avant le **20** de chaque mois afin que l'information puisse être intégrée au journal

Firme Martin Paradis

Arpenteur-Géomètre Inc.

Martin Paradis, B.Sc.A., a.-g.
Jocelyn Lafond, B.Sc.A., a.-g.
Mathieu Rodier, B.Sc.A., a.-g.
Véronique Bouchard, B.Sc.A., a.-g.

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

Site web: www.paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3

Tél : (819) 478-3759





Nous offrons les services en aménagement paysager tels que :



Entretien paysagé et tonte de pelouse
Plantation ou rajeunissement de vos plate-bandes
Terrassement complet et pose de tourbe
Conception de potager urbain



Excavation de tous genres
Installation de système de drainage



Installation de pavé ou de muret
Béton et pose de blocs
Entretien de pavé et de scellant



À votre service
DEPUIS 1996



Commercial . Industriel . Résidentiel

Daniel & Gilles Régis
Entrepreneurs Électriciens

2948-5364 .Québec inc.

4513, Boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1A9

R.B.Q. : 2948-5364-58
Tél. : 819-478-7813
Cell. : 819-314-4321
dgr@cgocable.ca



CHRISTIAN LEMIRE

ÉBÉNISTE

Venez profiter de mes
30 ans d'expérience en ébénisterie fine



Que ce soit pour vos
armoires de cuisine,
un escalier ou
un meuble sur mesure,
contactez-moi.

1800, route des Rivières, St-Lucien • 819-293-7001

G.JOYAL



PIÈCES D'AUTOS

INC.

ACHAT - VENTE D'AUTOS
PIÈCES USAGÉES
RECONDITIONNÉES - NEUVES



MÉCANIQUE
GÉNÉRALE
819-397-4590

EXCAVATION

Normand Messier Inc.

RBQ 5610-5471-01

Link-Belt

819-397-2771

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANC N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) J0A 1M0
819 358-3950

888-797-3286

Transport de sable, gravier et terre végétale
Nivellement
Terrassement
Fosse septique
Champ d'épuration

Ecoflo®
Installation septique

St-Lucien

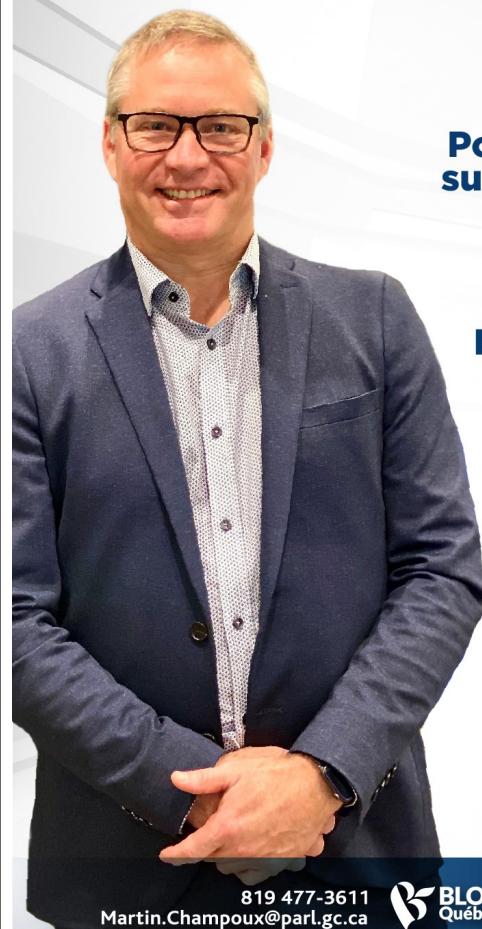
819-397-2771

BIONEST
Assainissement des eaux usées™

Annie Pageau
designer d'intérieur
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DÉSIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial

annie.pageau@optinov.com
anniepageau.com
819-478-0877



Pour des questions
sur les programmes
fédéraux.

Pour nous faire
part de vos
préoccupations.

Ou simplement
pour nous dire
bonjour 😊

N'HÉSITEZ PAS À
COMMUNIQUER
AVEC NOUS!

819 477-3611
Martin.Champoux@parl.gc.ca

BLOC
Québécois

MARTIN CHAMPOUX
Député de Drummond

WALLENSTEINMADE IN CANADA
FABRIQUE AU CANADA5 YEAR WARRANTY
ANS DE GARANTIE

Raymond Breton | Gérant de Territoire
 Ventes externes Qc
 raymond.breton@wallensteinequipment.com

1 877-252-0676 (sans frais) Wallenstein Equipment Inc.
 1 819-473-0558 (cell.) 7201 Line 86, Wallenstein, ON
 N0B 2S0, Canada
 wallensteinequipment.com



La Légion Royale Canadienne Filiale 51

81, rue Brock, Drummondville
 (Québec) J2C 1L5
 Tél. : 819 472-7737

Richard Sylvain, Président

Cel. : 819 475-2063

Courriel : rsylvain5442000@yahoo.ca

Devenez
membre
aujourd'hui

Notre devoir... honorer nos Vétérans!



Station d'essence
Dépanneur St-Lucien
 ~ 819-397-4191 ~

4880 rang 7 St-Lucien J0C 1N0

- Épicerie
- Loto Québec
- Vente d'essence
- Bière et Vin

Tous les jours

7h00 à 22h00



Scierie mobile - Vente de bois
 Abattage et récupération d'arbres

- | | | |
|------------------|--------------|-------------------------------|
| Martin Fournier | 819 470.0597 | martin@lescoureursdebois.com |
| Yannick Laplante | 819 388.1710 | yannick@lescoureursdebois.com |



EXCAVATION



TEL.
 (819) 848-2923

CELL.
 (819) 388-1555

FAX
 (819) 848-2829

Champ d'épuration - Déneigement - Nivellement
 Transport en vrac - Terre, Sable, Gravier
 Terre végétale brune et noire tamisée
6169, PRINCIPALE, ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, QC J0B 2T0
 courriel: j.noelfrancoeurinc@cablovision.com

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2021 pour faire votre cotisation REER !

Concours REER/CELI 2021

Cotiser à son REER ou à son CELI, c'est gagnant

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Cotisez à votre REER ou à votre CELI entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars 2021 inclusivement et courez la chance de remporter un prix.^[1]

[Cotiser en ligne](#)



Comment participer

C'est facile! Vous êtes automatiquement inscrit si vous cotisez à votre REER ou à votre CELI Desjardins entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars 2021 inclusivement et que vous respectez les conditions d'admissibilité.

Conditions d'admissibilité

Vous devez cotiser un **montant total minimal de 500 \$** pour l'année fiscale 2020.

Il y a deux façons de cotiser :

- Faire un versement unique.
- Programmer des versements automatiques.^[2]



Prestataires de la PCU : Bien préparer ses impôts

Voyez comment bien préparer votre prochaine déclaration de revenus grâce à nos conseils.

Source : www.desjardins.com

Vous avez reçu un montant de la prestation canadienne d'urgence (PCU) et vous avez des interrogations à ce sujet? Vais-je devoir payer de l'impôt? Est-ce encore le temps d'économiser un montant pour rembourser?

Toutes ces questions pourront être répondues via le lien <https://www.desjardins.com/covid-19/conseils/> avec le blogue : *Prestation de la PCU : Bien préparer ses impôts.*

Besoin d'accompagnement? Votre conseillère à la caisse pourra vous aider à établir des stratégies d'épargne.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

FÉVRIER 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2	3	4 	5	6
7	8 	9	10	11	12	13
14	15 	16	17	18 	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						



Assemblée du Conseil à huis clos (non accessible au public)

19 h 30

Disponible sur <http://www.saint-lucien.ca/>

Joignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES

Résidentiel, fermette, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com



Yvon Forcier

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com



groupe sutton alliance inc. 114, rue Saint-Georges
AGENCE IMMOBILIÈRE Drummondville (Qc) J2C 4G8
819 477-2333 www.suttonquebec.com